

Bagages en cabine

PARTAGER

Combien de bagages pouvez-vous emporter en cabine ? Taille, poids, nombre, accessoires autorisés...

Voici l'essentiel pour préparer vos bagages en cabine.

COMBIEN DE BAGAGES ?

DIMENSIONS ET POIDS DES BAGAGES EN CABINE

ACCESSOIRES ACCEPTÉS EN CABINE

PRODUITS AUTORISÉS EN CABINE

OÙ RANGER MON BAGAGE EN CABINE ?

VOLS EN CORRESPONDANCE

Les informations ci-dessous sont fournies à titre indicatif et sont valables uniquement pour les vols effectués par Air France ou HOP!. Votre vol est effectué par l'un de nos partenaires ? Nous vous invitons à consulter son site car les règles de transport des bagages peuvent être différentes.

En cas de règles de transport de bagages différentes au cours d'un même voyage, nous vous recommandons de respecter les conditions les plus restrictives.

COMBIEN DE BAGAGES ?



Le nombre et le poids total des bagages autorisés en cabine dépendent de votre cabine de voyage.

En cabine Economy, vous pouvez emporter en cabine 1 bagage et 1 accessoire.

Si vous voyagez en cabine Premium Economy, Business ou La Première, vous pouvez emporter en cabine 2 bagages et 1 accessoire.



DIMENSIONS ET POIDS DES BAGAGES EN CABINE

DIMENSIONS DES BAGAGES EN CABINE



Votre bagage cabine peut mesurer jusqu'à 55 x 35 x 25 cm maximum, poches, roues et poignées comprises.

Un doute sur la taille de votre bagage cabine ? Air France met à votre disposition des gabarits pour vérifier ses dimensions. Vous les trouverez à l'aéroport, à la dépose bagages et dans les halls d'embarquement. Des contrôles sont effectués avant l'embarquement. Tout bagage en cabine non conforme doit être enregistré et transporté en soute. Des frais peuvent alors s'appliquer.

POIDS DE VOTRE BAGAGE EN CABINE

En cabine Economy, l'ensemble de votre bagage cabine et de votre accessoire peut peser jusqu'à 12 kg maximum.

Si vous voyagez en cabine Premium Economy, Business ou La Première, l'ensemble de votre bagage cabine et de votre accessoire peut peser jusqu'à 18 kg maximum. Votre cabine est indiquée sur votre billet.

Pour votre confort et votre sécurité, en cas de vol prévu complet ou selon le type d'avion, il peut arriver que votre bagage, bien que conforme aux normes des bagages en cabine, ne soit pas accepté. Il est alors enregistré et transporté en soute, sans frais.

ACCESSOIRES ACCEPTÉS EN CABINE



En supplément de votre bagage en cabine, vous pouvez emporter 1 accessoire personnel, dont les dimensions maximum sont de 40 x 30 x 15 cm.

Vous pouvez transporter au choix :

- 1 sac à main,
- ou 1 sacoche,
- ou 1 sacoche pour ordinateur portable, appareil photo ou tout autre appareil électronique.

Votre accessoire doit pouvoir être glissé sous le siège devant vous, sauf si vous êtes assis au n°



d'une issue de secours. Dans ce cas, l'accessoire doit être rangé dans le coffre à bagages.

CE QUE VOUS POUVEZ PRENDRE EN PLUS...

Les articles ci-dessous ne sont considérés ni comme un bagage ni comme un accessoire, ils peuvent être emportés en cabine :

- veste, manteau ou tout autre vêtement porté,
- parapluie,
- articles détaxés achetés à bord ou à l'aéroport,
- accessoires pour enfants tels que poussette-canne*, siège auto, sac à langer (voir la rubrique **Famille et enfants**),
- **matériel médical** (fauteuil roulant pliable*, béquilles, etc.).

À noter :

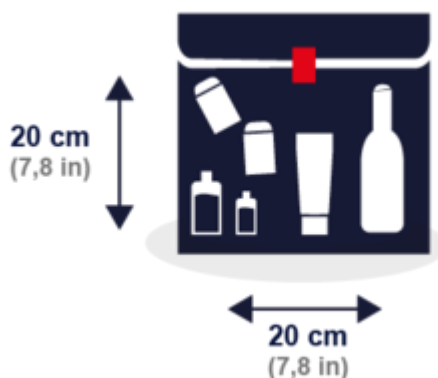
- une housse à vêtements ou une poussette « Yoyo » sont considérées comme un bagage en cabine standard, non comme un accessoire,
- pour des raisons de sécurité, les matériels de confort permettant à l'enfant de dormir allongé (valise transformable en lit d'appoint, matelas gonflable disposé devant le siège, etc.) ne sont pas autorisés en cabine à bord des avions d'Air France.

Et mon animal de compagnie en cabine ? Ce n'est ni un bagage ni un accessoire !

Consulter les conditions de transport des animaux et les tarifs

* Sous réserve de place disponible à bord. Le cas échéant, l'enregistrement en soute se fait à titre gratuit.

PRODUITS AUTORISÉS EN CABINE



En cabine, vous pouvez transporter des liquides, des pâtes et des crèmes, selon les conditions suivantes :

- les contenants doivent être placés dans un sac en plastique transparent fermé,
- chaque contenant dans le sac ne doit pas dépasser 100 ml,
- le volume du sac ne doit pas dépasser 1 litre,
- les dimensions maximales du sac doivent être de 20 x 20 cm.

À noter : un seul sac en plastique est autorisé par passager.

Certains liquides sont acceptés sans restriction (aliments pour bébés, médicaments, etc.), consultez la page [Marchandises interdites et réglementées](#).

VOUS VOYAGEZ AVEC UN BÉBÉ ?

Retrouvez tous nos conseils pour bien préparer votre voyage en famille, dans la rubrique [Famille et enfants](#) .

OÙ RANGER MON BAGAGE EN CABINE ?



Votre bagage en cabine doit être placé dans le coffre à bagages situé au-dessus de votre siège.



Votre accessoire personnel doit être glissé sous le siège devant vous, sauf si vous êtes assis au niveau d'une issue de secours. Dans ce cas, l'accessoire doit être rangé dans le coffre à bagages.

VOLS EN CORRESPONDANCE

Si vous effectuez une correspondance et devez voyager sur un vol d'une autre compagnie, les règles de transport des bagages de cette compagnie s'appliquent. Elles peuvent être différentes. Nous vous invitons à consulter le site internet de la compagnie qui effectue votre vol. Nous vous recommandons de respecter les conditions les plus restrictives.

Bagagerie, poussettes, caisses pour animaux... Découvrez [notre site Air France Shopping!](#)

Cette page vous a-t-elle été utile ? [Oui](#) [Non](#)

